

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 17 (1925)  
**Heft:** 1

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE

~~~~~ SUISSE ~~~~~

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement : 5 fr. par an  
Pour l'Etranger : Port en sus  
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction : Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne

Téléphone 3168 o Monbijoustrasse 61 o Compte de chèques N° III 1366

Parait tous les mois

o Expédition et administration : o

Imprim. de l'Union, Berne

o o o Monbijoustrasse, 61 o o o

## SOMMAIRE :

|                                                             | Pages |                                      | Pages |
|-------------------------------------------------------------|-------|--------------------------------------|-------|
| 1. Samuel Gompers . . . . .                                 | 1     | 7. Mouvement international . . . . . | 7     |
| 2. Les salaires des ouvriers victimes d'accidents . . . . . | 2     | 8. Etranger . . . . .                | 7     |
| 3. Le droit ouvrier uniforme . . . . .                      | 4     | 9. Notice . . . . .                  | 8     |
| 4. Economie publique . . . . .                              | 5     | 10. Bibliographie . . . . .          | 8     |
| 5. Politique sociale . . . . .                              | 6     | 11. A is aux abonnés . . . . .       | 8     |
| 6. Dans les fédérations syndicales suisses . . . . .        | 7     | 12. Le coût de la vie . . . . .      | 8     |

## Samuel Gompers

Le président de la Fédération américaine du travail, Samuel Gompers, vient de mourir à San Antonio (Texas) à son retour du congrès syndical de Mexico. Il était âgé de 74 ans.

Samuel Gompers est né en 1850 à Spitalfields (Angleterre) de parents israélites. A treize ans, il émigre aux Etats-Unis. Très jeune, il s'enthousiasme pour le mouvement syndical. Après avoir milité dans le syndicat des cigariers, dont il devint le secrétaire, puis président, il contribue à la création de l'«American Federation of Labor», dont il devient le président à sa fondation en 1882. Constamment réélu depuis, sauf une année, la modeste organisation, qui ne comptait à ses débuts pas cent membres, groupe aujourd'hui près de trois millions d'adhérents.

Gompers se voua exclusivement au mouvement syndical. La politique n'avait pour lui aucun attrait. Elu sénateur en 1887, il refusa ce mandat, comme il déclina plus tard un siège au Congrès, où les électeurs crurent devoir l'envoyer à nouveau. Son influence fut considérable sur les ouvriers de son pays. S'il contribua à les tirer du romantisme des «Chevaliers du travail» pour les ramener à plus de réalisme, il les maintint cependant dans un corporatisme assez étroit et conservateur. Sa parole fit loi. Il fut le principal obstacle à l'orientation des syndicats américains vers les conceptions du mouvement ouvrier moderne. C'est lui qui les empêcha d'adhérer à la Fédération syndicale internationale d'Amsterdam, et c'est encore lui qui jusqu'à ses derniers jours s'est opposé à la création d'un parti travailliste appuyé par les syndicats.

Son incompréhension du mouvement ouvrier européen était extrême. Par deux fois il prit contact avec lui. En 1909, il fit une tournée en Europe et parla dans plusieurs grandes villes. A Paris, il provoqua l'étonnement des syndicalistes qui l'écoutèrent exposer sa conception du mouvement ouvrier. Il leur parut, dit l'*Information sociale*, «l'incarnation même du bourgeois», et à Berlin, il fut violemment attaqué par Kautsky, le célèbre théoricien du socialisme.

En 1919, il vint pour la deuxième fois en Europe. Il joua à cette occasion un rôle considérable à la conférence de Versailles, où il contribua avec Jouhaux, Vandervelde et d'autres chefs ouvriers à rédiger la partie XIII du traité de paix, que les travailleurs considèrent avec raison comme leur charte et qui a donné naissance au Bureau international du travail. Nommé président

de la commission de législation ouvrière de la conférence de Versailles, Gompers y déploya une grande énergie et une intelligence avisée, dont les travailleurs du monde entier peuvent lui être reconnaissants.

Nous l'avons connu à Amsterdam au congrès reconstruc-tif de l'Internationale syndicale. Il s'exprimait lentement et d'une voix forte et saccadée, cherchant ses termes, qu'il voulait nets et précis; il nous donna l'impression d'un homme qui n'entend que difficilement la contradiction. Nous nous heurtâmes d'ailleurs à lui au cours de ce congrès lorsqu'il défendit avec sa violence coutumière le point de vue d'une grande organisation n'ayant aucune compréhension pour les droits légitimes des organisations nationales de pays plus petits. C'est en vain que ceux-ci se défendirent, ils durent s'incliner devant les menaces de se retirer que proféra Gompers. Il s'agissait du mode de représentation dans les congrès internationaux. Mais, à ce même congrès, il dut céder à son tour lorsqu'il voulut imposer la participation sans réserves de l'Internationale syndicale à la I<sup>re</sup> conférence internationale du travail à Washington. Le congrès fut unanimement d'avis, à l'exception des voix de l'Amérique, pour demander à la Société des nations «que soient invités et admis à la conférence les représentants du mouvement syndical de tous les pays, sans exception aucune». L'attitude décidée des délégués ouvriers de tous les pays eut pour effet, l'on s'en souvient, de faire admettre l'Allemagne à l'œuvre du B. I. T., bien qu'elle ne fit pas partie de la Société des nations. Un pays industriel de cette importance ne pouvait être tenu à l'écart de l'Organisation internationale du travail.

Gompers s'est-il aperçu qu'il ne dominerait pas l'Internationale syndicale comme il avait su s'imposer à la Fédération américaine? Voulut-il se ménager des blessures d'amour-propre, qui sait? Toujours, est-il qu'il s'opposa à l'entrée de son organisation dans l'Internationale syndicale qu'il venait d'aider à reformer. Son rêve le poussait plutôt vers la réalisation d'une fédération panaméricaine du travail. Déjà à Amsterdam en 1919, il s'annonçait comme le représentant des organisations syndicales de l'Amérique du Nord, de l'Amérique Centrale et de celle du Sud. Il disait avoir été élu président d'un congrès panaméricain, qui l'avait autorisé à représenter au congrès d'Amsterdam également l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud. C'est sans doute pour poursuivre la réalisation du rêve de sa vie qu'il avait convoqué le congrès syndical américain à proximité de la frontière mexicaine, cette année, afin de fraterniser avec les syndiqués de ce pays. La mort l'y surprit comme il leur rendait visite. Jusqu'au bout, il avait voulu remplir consciencieusement sa tâche, en